

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025



RAPPORT DE PRÉSENTATION BUDGET PRIMITIF 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	PAGE 3
REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2024	PAGE 4
L'EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET PRIMITIF	PAGE 5
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PAGE 6
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PAGE 11
LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE	PAGE 20
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	PAGE 22
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PAGE 25
LE BUDGET ANNEXE	PAGE 28

INTRODUCTION

Le Budget Primitif 2025 est l'étape qui concrétise les orientations de la Municipalité :

- **Poursuivre un programme d'investissement dynamique pour transformer durablement la Commune,**
- **Contenir les dépenses de fonctionnement, en préservant la capacité d'autofinancement de la Commune tout en maintenant la qualité du service public,**
- **Assurer la soutenabilité de la dette au regard des échéances de remboursement en maintenant un recours à l'emprunt à zéro euro.**

Les objectifs budgétaires de l'année 2025 sont dans la continuité de ceux fixés depuis le début du mandat.

Il s'agit de renforcer l'élan donné à la politique d'investissement dans le respect d'une gestion budgétaire rigoureuse et raisonnable des deniers publics.

Tous ces efforts donnent des capacités complémentaires pour financer les investissements de demain, dans des conditions saines.

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2024

L'exécution budgétaire de l'année 2024 est répartie comme suit :

	Reports		Exécution budgétaire 2024		
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement		1 040 062,39 €	4 229 778,96 €	4 375 621,01 €	145 842,05 €
Investissement	- 526 444,29 €		1 544 890,13 €	1 642 360,44 €	97 470,31 €
Totaux	- 526 444,29 €	1 040 062,39 €	5 774 669,09 €	6 017 981,45 €	243 312,36 €

	Restes à réaliser 2024		
	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	95 359,28 €	111 392,00 €	16 032,72 €

La reprise anticipée des résultats de l'année 2024 sera reprise comme suit au BP 2025 :

	A reporter au BP 2025
Résultat de fonctionnement cumulé	1 185 904,44 €
Investissement compte 001 en dépense et recette 1068	- 412 941,26 €
Fonctionnement compte 002 en recette	772 963,18 €

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
 Reçu le 18/03/2025
 Publié le 18/03/2025

L'EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET PRIMITIF 2025

Dépenses

Charges à caractère général (011)	1 096 k€
Masse Salariale (012)	2 723 k€
Dette : charges d'intérêts (66)	40 k€
Autres charges courantes (65,67)	324 k€
Dépenses d'ordre	320 k€

Autofinancement Brut	477 k€
----------------------	--------

Dette : remboursement du capital (16)	239 k€
Dépenses d'équipement (20,21,23)	1 444 k€
Dépenses d'ordre	186 k€
Reprise des résultats (001)	413 k€

7 263 k€

Recettes

Impôts et taxes (73)	2 883 k€
Produits des services à la population (70)	362 k€
Dotations et participations (74)	537 k€
Autres recettes (75,77,013)	242 k€
Recettes d'ordre	185 k€
Reprise des résultats (002)	773 k€

Autofinancement Brut	477 k€
Dotations et subventions (13,10)	1 484 k€
Emprunts nouveaux (16)	0 k€
Autres recettes (23)	0 k€
Recettes d'ordre	320 k€
Reprise des résultats (001)	

7 263 k€

Dans un contexte de respect de l'engagement pris par la commune d'une évolution de ses dépenses de fonctionnement contenue, l'élaboration du projet de budget 2025 est basée sur la maîtrise du fonctionnement et la préservation des capacités d'action et d'investissement sur le moyen terme.

Le budget 2025 de la commune est élaboré sur la base d'hypothèses réalistes de recettes et poursuit un objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour **maintenir l'autofinancement** et permettre un niveau d'investissement élevé tout en maîtrisant **la dette sans aucun emprunts nouveaux en 2025**.

Cet objectif est une priorité permettant de satisfaire les demandes des Carçaises et Carçois et de maintenir les équilibres financiers de la commune pour les années à venir.

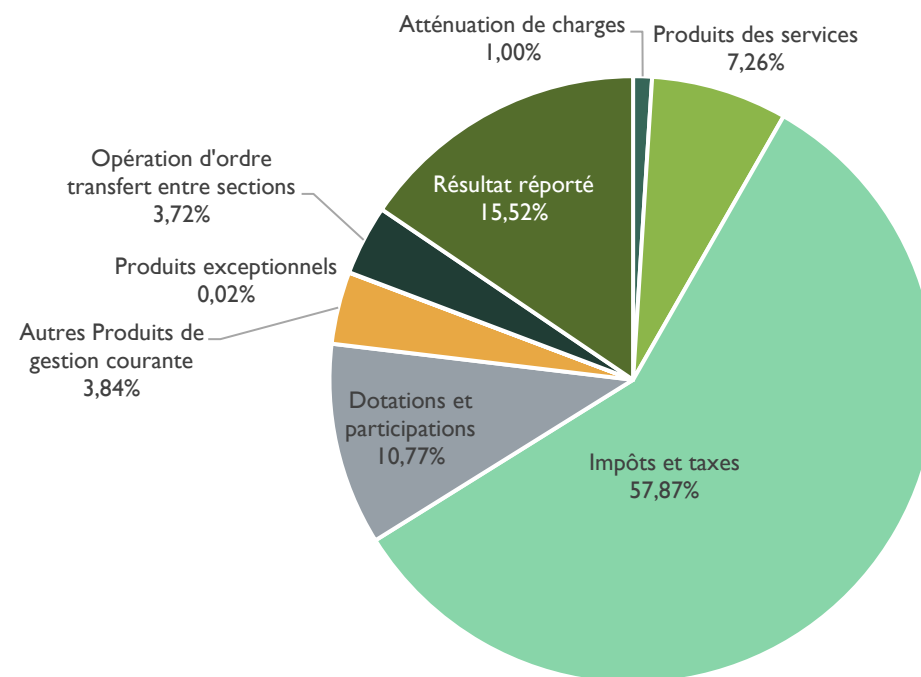
AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont présentées en diminution de - 5,89 % au budget 2025 par rapport au budget 2024.

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	BP 2025
013	Atténuation de charges	37 k€	50 k€	50 k€
70	Produits des services	421 k€	445 k€	362 k€
73	Impôts et taxes	2 782 k€	2 893 k€	2 883 k€
74	Dotations et participations	536 k€	513 k€	537 k€
75	Autres Produits de gestion courante	149 k€	172 k€	191 k€
77	Produits exceptionnels	0 k€	1 k€	1 k€
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0 k€	0 k€	0 k€
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 925 k€	4 074 k€	4 023 k€
042	Opération d'ordre transfert entre sections	60 k€	180 k€	185 k€
Total des recettes d'ordre		60 k€	180 k€	185 k€
002	Résultat réporté	1 180 k€	1 040 k€	773 k€
Total		5 165 k€	5 293 k€	4 982 k€



AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

L'évolution attendue des bases fiscales (correspondant essentiellement aux valeurs locatives)

La loi de finances 2025 prévoit une augmentation des bases fiscales de seulement 1,7 %.

Pour mémoire, et conformément à l'article 1518 bis du code général des impôts, les valeurs locatives, qui servent de bases fiscales, sont indexées chaque année par rapport à l'évolution des prix à la consommation observée entre novembre n-2 et novembre n-1.

Les taux de fiscalité directe locale diminueront en 2025

En matière de taxe foncière bâtie: le taux actuel est de 35,61% et il est proposé de le baisser à **34,89 % pour 2025**.

En matière de taxe d'habitation : le taux actuel est de 12,42 % et il est proposé de le baisser à **12,17 % pour 2025**.

En matière de taxe foncière sur le non bâti : le taux actuel est de 87,07 % et il est proposé de le baisser à **85,30 % pour 2025**.

Pour rappel, ce taux est appliqué sur des bases d'une très faible valeur (linéaires agricoles ou non constructibles essentiellement).

Sur ces hypothèses, le produit fiscal attendu en 2025 est estimé à 2 281 k€.

Pour information les taux moyens communaux (dernière année connue 2023) :

Taxes	CARCES 2025	National 2023	Départemental 2023
Taxe foncière bâtie	34,89 %	39,42 %	40,96 %
Taxe foncière non bâtie	85,30 %	50,82 %	72,27 %
Taxe habitation	12,17 %	24,45 %	22,08 %

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES DOTATIONS DE L'ETAT

Dotation de l'état	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2024/2025
Dotation forfaitaire	135 k€	128 k€	129 k€	129 k€	-0,58%
Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	241 k€	284 k€	284 k€	300 k€	5,63%
Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	46 k€	46 k€	47 k€	43 k€	-8,51%
Total général	422 k€	458 k€	460 k€	472 k€	2,44%

La dotation globale de fonctionnement attendue en diminution de - 0,58 %, soit 128 505 €.

Dans ce contexte et par prudence, la DGF 2025 est anticipée en légère baisse, avec une Dotation Forfaitaire et une Dotation de Solidarité Rurale en légère augmentation par rapport au montant perçu en 2024, dans l'attente des évolutions annoncées par le gouvernement.

Ainsi, au budget 2025, les dotations de l'Etat sont attendues à 472 k€, soit + 2,44 % :

- Dotation forfaitaire 128 505 €,
- Dotation de solidarité rurale 300 000 €,
- Dotation nationale de péréquation 43 000 €.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION et DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE

- L'attribution de compensation communautaire s'établira à 175 k€, somme identique à 2024,
- La dotation de solidarité communautaire s'établie à 45 k€, somme identique à 2024.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION, LES PARTICIPATIONS ET LES AUTRES IMPOTS ET TAXES

Les produits des services et du domaine de 362 k€ concernent notamment :

- Les rémunérations des agents qui sont affectés à d'autres entités (eau et assainissement) sont remboursées au frais réel à la ville pour 205 k€,
- Les produits issus du domaine public : concessions dans les cimetières pour 2,5 k€, redevances d'occupation du domaine public pour 8 k€,
- Les produits de tarification des services scolaires, périscolaires et jeunesse pour 146 k€.

Autres participations de fonctionnement pour 65 k€, dont :

- Les participations d'autres organismes pour 42 k€, contrat enfance jeunesse pour les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) et le périscolaire versées par la CAF,

- La compensation au titre des exonérations de TF pour 13 k€,
- La dotation pour les titres sécurisés (passeports, CNI) pour 9 k€
- FCTVA pour 1 K€.

Les autres produits de gestion pour 191 k€, dont :

- Les revenus des immeubles pour 120 k€, locations d'immeubles,
- Les redevances attendues pour l'utilisation des équipements appartenant au domaine public pour 2,5 k€,
- Les atténuations de charges pour 50 k€, remboursement d'arrêts maladies,
- Protocole transaction avec la poste pour 62 K€,
- Financement du recensement 2025 pour 7 K€,
- Les recettes exceptionnelles 1 k€.

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les autres impôts et taxes pour 376,10 k€, dont :

- Le fond départemental pour 250 k€,
- Taxe sur l'électricité pour 100 k€,
- Droits de place pour 6,7 k€,
- Autres impôts pour 20 k€.

La reprise par anticipation du résultat de fonctionnement de l'année 2024 se monte à 773 k€.

LES OPERATIONS D'ORDRE pour 185 k€

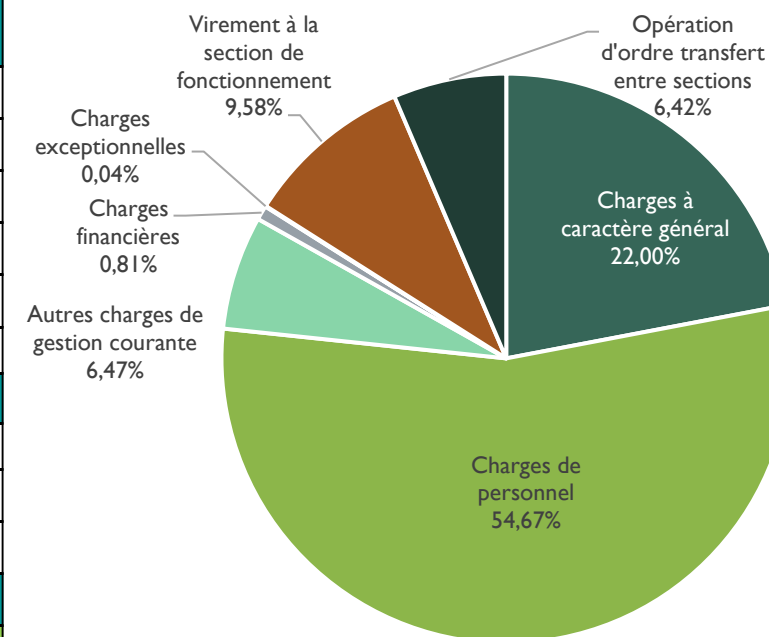
Les opérations d'ordre correspondent également aux travaux en régie pour 150 k€ et à l'amortissement des subventions d'investissement reçues pour 35 k€.

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	991 k€	1 122 k€	1 096 k€
012	Charges de personnel	2 222 k€	2 334 k€	2 723 k€
014	Atténuation de produits	5 k€	0 k€	0 k€
65	Autres charges de gestion courante	314 k€	344 k€	322 k€
66	Charges financières	52 k€	49 k€	40 k€
67	Charges exceptionnelles	6 k€	2 k€	2 k€
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 589 k€	3 850 k€	4 184 k€
023	Virement à la section de fonctionnement	1 303 k€	1 197 k€	477 k€
042	Opération d'ordre transfert entre sections	273 k€	246 k€	320 k€
022	Dépenses imprévues	0 k€	0 k€	0 k€
Total des dépenses d'ordre		1 576 k€	1 443 k€	797 k€
Total		5 165 k€	5 293 k€	4 982 k€



Les engagements pris envers les Carçaises et Carçois sont de continuer à investir pour l'avenir de la commune et d'offrir un service public de qualité, en maîtrisant la dette et en diminuant les taux d'imposition pour l'année 2025, nécessitent de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel s'élèvent à 2 723 k€ au BP 2025, elles représentent 54,55 % de dépenses de fonctionnement.

Les augmentations réglementaires ou pour l'optimisation du service public ont un impact sur la masse salariale.

Elles se composent :

- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) positif est un phénomène qui contribue habituellement à l'évolution à la hausse de la masse salariale du fait des avancements d'échelons, des promotions de grades ou de la promotion interne. Cette augmentation naturelle des rémunérations liée à l'ancienneté ou à l'augmentation de la technicité des fonctionnaires découle du statut et permet ainsi une progression de la carrière des agents. En 2025, 62 % des effectifs de la commune sont impactés, son coût/effet est estimé en année pleine à 127 647 €,
- Le recrutement de 10 agents recenseurs pour 18 500 €,
- La revalorisation de l'IFSE des agents du pôle éducation et jeunesse pour 26 683 €, soit en moyenne une augmentation brute de 79 € par mois,
- Heures supplémentaires du pôle cantine pour les vœux du maire pour 1 704 €,
- Heures supplémentaires de la police municipale pour la saison estivale pour 7 937 €,
- Les agents recrutés en cours d'année 2024 qui sont en 2025 sur une année pleine pour 54 852 €.
- La prise en charge d'un agent en maladie ordinaire en 2024 en longue maladie sur l'exercice 2025 pour 15 723 €,
- L'assurance du personnel pour 45 230 €,
- L'augmentation de 3 % des charges patronales pour l'assurance vieillesse dès le 1^{er} janvier 2025 (décret n° 2025-86) 80 610 € en 2025,
- La médecine du travail pour 8 000 €.

Les agents non opérationnels payés qui ont un impact sur l'enveloppe du BP 2025 (agents en longue maladie et maladie longue durée) représentent 3 personnes pour un coût de 107 K€.

Une vigilance accrue dans le pilotage de la masse salariale sera de nouveau exigée en 2025 avec une attention particulière sur le recours aux heures supplémentaires et remplacements temporaires.

Aucun recrutement nouveau n'est prévu en 2025.

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES DE PERSONNEL

Les effectifs de la collectivité se répartissent de la façon suivante :

	Agents permanents		Agents non permanents		Total des agents opérationnels		Agents non opérationnels payés		Total des agents payés	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Total BP 2025	50	46	12	05	62	51	03	03	65	54

Répartition des effectifs par sexe sur les 5 dernières années au 1er janvier

Sexe	2021	2022	2023	2024	2025
Hommes	27	26	24	28	28
Femmes	29	31	29	36	37
	56	57	53	64	65

Répartition des effectifs par catégorie sur les 5 dernières années au 1er janvier

Catégorie	2021	2022	2023	2024	2025
A	3	2	2	2	2
B	5	4	4	3	3
C	48	51	47	59	60
	56	57	53	64	65

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES DE GESTION : CHARGES A CARACTERE GENERAL ET AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Chapitre	Libellé	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol 2024/2025
011	Charges à caractère général	978 k€	991 k€	1 122 k€	1 096 k€	-2,30%
65	Autres charges de gestion courante	272 k€	314 k€	344 k€	322 k€	-6,22%
Total		1 251 k€	1 305 k€	1 466 k€	1 419 k€	-3,22%

La construction du budget 2025 poursuit l'objectif de contenir les charges à caractère général par rapport au budget 2024.
Vous trouverez ci-après les postes en diminution, mais également en augmentation.

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales diminutions pour – 189 341,50 € constatées sont :

Détail du chapitre 011	BP 2024	BP 2025	Ecart
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	155 000,00	100 000,00 -	55 000,00
60628 - Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	600,00	-	600,00
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	5 200,00	3 950,00 -	1 250,00
6067 - Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	19 086,00	19 000,00 -	86,00
6068 - Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	6 700,00	5 800,00 -	900,00
611 - Contrats de prestations de services	70 193,00	54 000,00 -	16 193,00
61351 - Locations matériel roulant	700,00	-	700,00
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	3 000,00	-	3 000,00
61524 - Entretien et réparations sur bois et forêts	3 000,00	2 000,00 -	1 000,00
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	48 000,00	45 000,00 -	3 000,00
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	9 700,00	500,00 -	9 200,00
6188 - Autres frais divers	15 700,00	7 300,00 -	8 400,00
62268 - Autres honoraires, conseils..	16 500,00	9 000,00 -	7 500,00
6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	3 657,50	-	3 657,50
6234 - Réceptions	5 000,00	-	5 000,00
6236 - Catalogues et imprimés et publications	600,00	-	600,00
6238 - Publicité, publications, relations publiques - Divers	117 780,00	49 240,00 -	68 540,00
6248 - Transports de biens et transports collectifs - Divers	20 700,00	19 050,00 -	1 650,00
6281 - Concours divers (cotisations...)	5 265,00	3 300,00 -	1 965,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	2 600,00	1 500,00 -	1 100,00
		-	189 341,50

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales augmentations pour + 178 568 € constatées sont notamment :

- + 50 480 € de dépenses supplémentaires pour les travaux en régie,
- + 24 684 € de dépenses supplémentaires pour les contrats de maintenance téléphonie et informatique, balayeuse et éclairage public,
- +12 064 € de dépenses supplémentaires pour les annonces et insertions pour des régularisations foncières et gros marchés de travaux à lancer en 2025,
- + 13 548 € de dépenses supplémentaires pour les locations de routeur de la salle polyvalente et l'alarme de la police municipale, des photocopieurs, TPE des régies municipales et des bobannes d'eaux.

Détail du chapitre 011	BP 2024	BP 2025	Ecart
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	25 000,00	30 000,00	5 000,00
60621 - Fournitures non stockées - Combustibles	34 000,00	38 000,00	4 000,00
60622 - Fournitures non stockées - Carburants	26 500,00	27 500,00	1 000,00
60623 - Fournitures non stockées - Alimentation	94 160,00	97 100,00	2 940,00
60631 - Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	7 000,00	12 000,00	5 000,00
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	108 620,00	159 100,00	50 480,00
6065 - Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	7 700,00	8 000,00	300,00
60668 - Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques	1 000,00	1 200,00	200,00
61358 - Autres locations mobilières	25 300,00	38 848,00	13 548,00
61521 - Entretien et réparations sur terrains	10 000,00	15 750,00	5 750,00
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	17 500,00	26 000,00	8 500,00
6156 - Maintenance	68 160,00	92 844,00	24 684,00
6161 - Primes d'assurances multirisques	32 000,00	40 000,00	8 000,00
6182 - Documentation générale et technique	1 250,00	1 850,00	600,00
6184 - Versements à des organismes de formation	20 000,00	30 000,00	10 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	13 000,00	3 000,00
6231 - Annonces et insertions	2 000,00	14 064,00	12 064,00
6262 - Frais de télécommunications	20 000,00	23 000,00	3 000,00
6282 - Frais de gardiennage	2 100,00	5 000,00	2 900,00
6284 - Redevance pour services rendus	10 500,00	14 000,00	3 500,00
6288 - Autres services extérieurs	12 500,00	24 602,00	12 102,00
637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	-	2 000,00	2 000,00
			178 568,00

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses stables sont :

Détail du chapitre 011 ▼	BP 2024 ▼	BP 2025 ▼	Ecart ▼
60633 - Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	8 000,00	8 000,00	-
60636 - Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	3 500,00	3 500,00	-
615228 - Entretien et réparations sur autres bâtiments	800,00	800,00	-
6232 - Fêtes et cérémonies	2 800,00	2 800,00	-
6251 - Voyages, déplacements et missions	1 000,00	1 000,00	-
6261 - Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	-
627 - Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	-
63512 - Taxes foncières	40 000,00	40 000,00	-
6358 - Autres droits	400,00	400,00	-

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les subventions de fonctionnement versées pour 199 k€ attribuées aux partenaires de la ville qui concernent essentiellement :

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol 2024/2025
Contrib. au fonds de compensation des charges territoriales	0 k€	41 k€	41 k€	0 k€	-100,00%
Autres contributions	19 k€	21 k€	22 k€	25 k€	17,21%
Subventions de fonctionnement aux communes membres du GFP	1 k€	1 k€	1 k€	1 k€	0,00%
Subventions de fonctionnement aux CCAS	67 k€	68 k€	86 k€	92 k€	7,19%
Subv. de fonctionnement aux associations	49 k€	59 k€	66 k€	68 k€	3,40%
Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	2 k€	0 k€	0 k€	0 k€	NS
Autres charges diverses de gestion courante	4 k€	4 k€	4 k€	13 k€	212,50%
TOTAL	142 k€	194 k€	219 k€	199 k€	-9,30%

La subvention du CCAS évolue de 7,19 % soit 6 K€ principalement à la suite d'une revalorisation de l'IFSE des deux agents du CCAS.

Le soutien aux associations carçaises est stable pour 66 k€ en 2025, 2 K€ supplémentaire correspond aux subventions exceptionnelles votées par le conseil municipal en décembre 2024.

L'augmentation des autres charges diverses de gestion courante correspondent aux redevances pour la police municipale (LOGIPOL+SNPC+SIV), et à la redevance pour l'état civil (WANTED MANIA).

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Pour l'année 2025 les charges exceptionnelles s'établiront, quant à elles, à 2 k€ et correspondent principalement à des annulations de titres de recettes sur exercices antérieurs à la demande du comptable.

LES OPERATIONS D'ORDRE

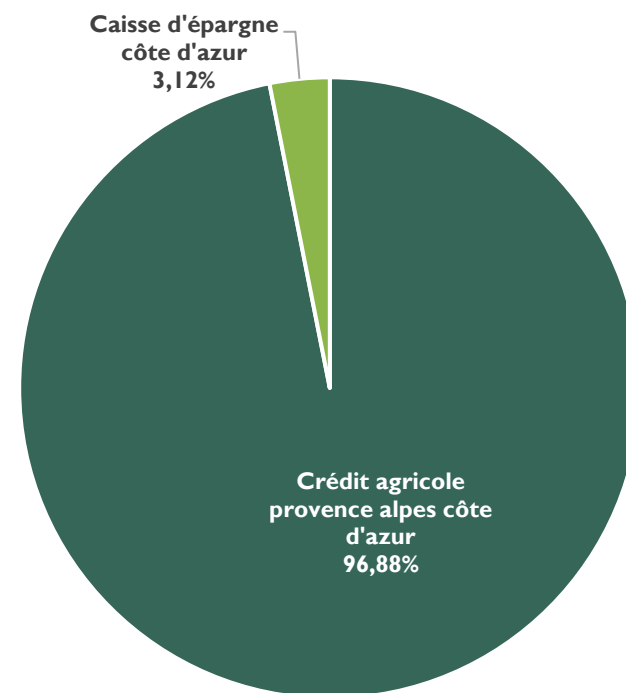
Pour l'année 2025 les dotations aux amortissements s'élèvent à 320 k€ (hors amortissements au prorata temporis de l'année 2025) et un autofinancement en section de fonctionnement de 477 k€.

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La stratégie de dette de la commune de CARCES permet de satisfaire les objectifs suivants :

- **Le recours à des produits financiers sans risque** (classement Gissler A1), aux termes de la charte Gissler, le degré de risque portant sur les indices est évalué de 1 à 6 (1 représente le risque le plus faible), et le degré de risque relatif à la structure du prêt est échelonné de A à F (A représente le risque le plus faible),
- **Une répartition équilibrée de l'encours entre taux fixe et taux variable**, avec pour objectif de limiter les risques de hausse des taux tout en profitant de taux historiquement bas sur ses emprunts à taux variable, la commune de CARCES a opté pour une exposition équilibrée de son encours à taux fixe et à taux variable, au regard des opportunités de marché,
- **Un taux moyen de la dette à un niveau inférieur** ou égal à celui du taux moyen de la strate.

La structure des emprunts de la Commune est sécurisée avec 100 % de taux fixe et variable simple de dette classée en catégorie IA dans la charte de bonne conduite des collectivités territoriales, dite charte Gissler, c'est-à-dire un encours avec des taux (fixes ou variables) simples sur la base d'indices de la zone euro.



AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Au 1er janvier 2025, le capital restant dû de la dette s'élève à **2 846 245,04 €**.

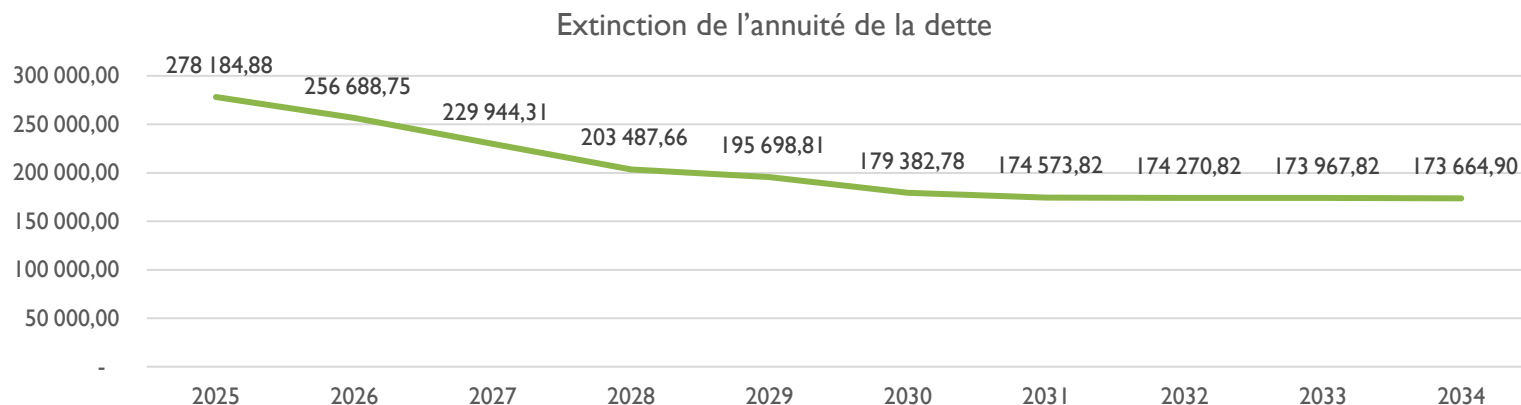
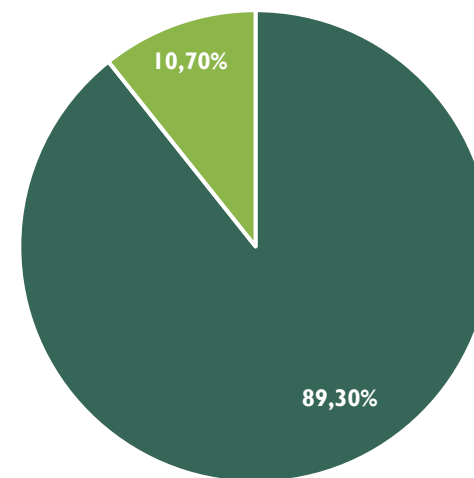
La répartition de l'encours global hors dette théorique de la commune est de **89,30 % à taux fixe** pour un taux moyen de 2,43 %, **10,70 % à taux variable** pour un taux moyen annuel de 4,61 % qui ne concerne qu'un seul emprunt de notre encours de la dette.

Grâce à la politique de gestion active de nos emprunts le taux moyen est estimé à 2,60 % de valeur nominal et d'un taux effectif de 1,50 % du coût de la dette au 01 janvier 2025.

Les charges financières s'élèvent à 40 k€.

Le remboursement du capital s'élève à 239 k€.

Comme depuis le début du mandat, aucun emprunt nouveau ne sera contracté en 2025 pour financer nos investissements.



AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	BP 2025	RAR 2024	Total 2025
10	Dotations et fonds divers	500 k€	873 k€	563 k€		563 k€
13	Subventions d'investissement	581 k€	558 k€	810 k€	111 k€	921 k€
16	Emprunts	5 k€	3 k€	0 k€		0 k€
23	Immobilisations en cours	0 k€	0 k€	0 k€		0 k€
001	Résultat reporté	0 k€	0 k€	0 k€		0 k€
Total des recettes réelles d'investissement		1 087 k€	1 434 k€	1 373 k€	111 k€	1 484 k€
021	Virement à la section de fonctionnement	1 303 k€	1 197 k€	477 k€		477 k€
040	Opération d'ordre transfert entre sections	273 k€	245 k€	320 k€		320 k€
Total des recettes d'ordre		1 576 k€	1 442 k€	797 k€	0 k€	797 k€
Total		2 662 k€	2 876 k€	2 170 k€	111 k€	2 281 k€

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

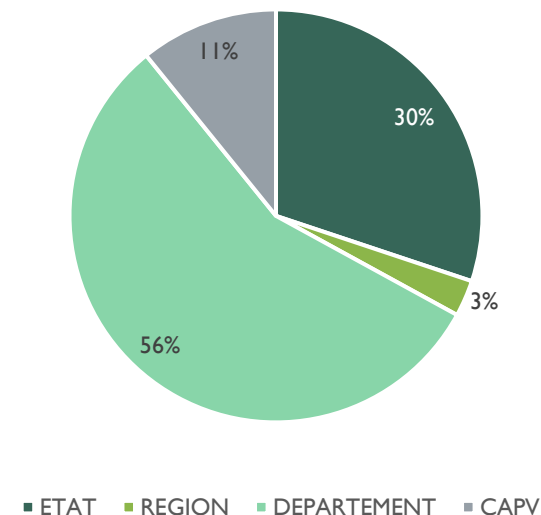
LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement s'élèvent à 921 k€ restes à réaliser inclus.

La commune de CARCES est en perpétuelle recherche de subventions envers ses partenaires financiers.

Elles correspondent aux recettes certaines lors de la phase de préparation budgétaire faisant l'objet d'un arrêté, les autres recettes potentielles (demandes de subvention à déposer ou en cours d'instruction chez les financeurs) ne pouvant pas être inscrites.

Les subventions d'investissement notifiées et inscrites au budget en matière de travaux neufs sont notamment les suivantes :



	Etat	Région	Département	CAPV	Total
INONDATIONS CATASTROPHES NATURELLES	277 402,26 €		213 868,64 €		491 270,90 €
VIDEO PROTECTION		26 251,00 €			26 251,00 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS ET URBAINS			12 720,00 €		12 720,00 €
REHABILITATION DE L'OUSTAOU			60 000,00 €	60 000,00 €	120 000,00 €
CIMETIERE			100 000,00 €	39 698,33 €	139 698,33 €
PROGRAMME VOIRIE			131 034,54 €		131 034,54 €
	277 402,26 €	26 251,00 €	517 623,18 €	99 698,33 €	920 974,77 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES DOTATIONS ET FONDS DIVERS

Les dotations et fonds divers s'élèvent à 563 k€ :

- La recette de FCTVA est estimée, en fonction du montant des dépenses d'investissement évalué pour 2023 à 150 k€.
- Excédent de fonctionnement capitalisé s'établi à 413 K€.

LES EMPRUNTS NOUVEAUX

Aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2025.

LES OPERATIONS D'ORDRE

Pour l'année 2025 les dotations aux amortissements s'élèvent à 320 k€ (hors amortissements au prorata temporis de l'année 2025) et un autofinancement en section de fonctionnement de 477 k€.

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	BP 2025	RAR 2024	Total 2025	Evol 2024/2025
10	Dotations et fonds divers	53 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	NS
13	Subventions d'investissement				0 k€	0 k€	
16	Emprunts	209 k€	263 k€	239 k€	0 k€	239 k€	-9,09%
20	Immobilisations incorporelles	143 k€	37 k€	29 k€	9 k€	38 k€	2,17%
204	Subventions d'équipement versées	42 k€	42 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	1 750 k€	1 448 k€	709 k€	55 k€	764 k€	-47,22%
23	Immobilisations en cours	85 k€	380 k€	610 k€	32 k€	642 k€	68,84%
001	Résultat reporté	320 k€	526 k€	413 k€	0 k€	413 k€	-21,49%
Total des dépenses réelles d'investissement		2 602 k€	2 696 k€	2 001 k€	95 k€	2 096 k€	-22,26%
040	Opération d'ordre transfert entre sections	60 k€	180 k€	185 k€		185 k€	2,97%
Total des dépenses d'ordre		60 k€	180 k€	185 k€	0 k€	185 k€	2,97%
Total		2 662 k€	2 876 k€	2 186 k€	95 k€	2 281 k€	-20,68%

Les dépenses d'équipement (total des chapitres 20, 21, 23 et 204) sont ainsi prévues à hauteur de 1 444 k€, restes à réaliser inclus.

Les principaux axes de ces dépenses d'équipement pour 2025 s'inscrivent en conformité avec les priorités de l'équipe municipale.
Dans le détail, les principaux investissements de l'exercice 2025 se répartissent de la manière suivante :

AR Prefecture

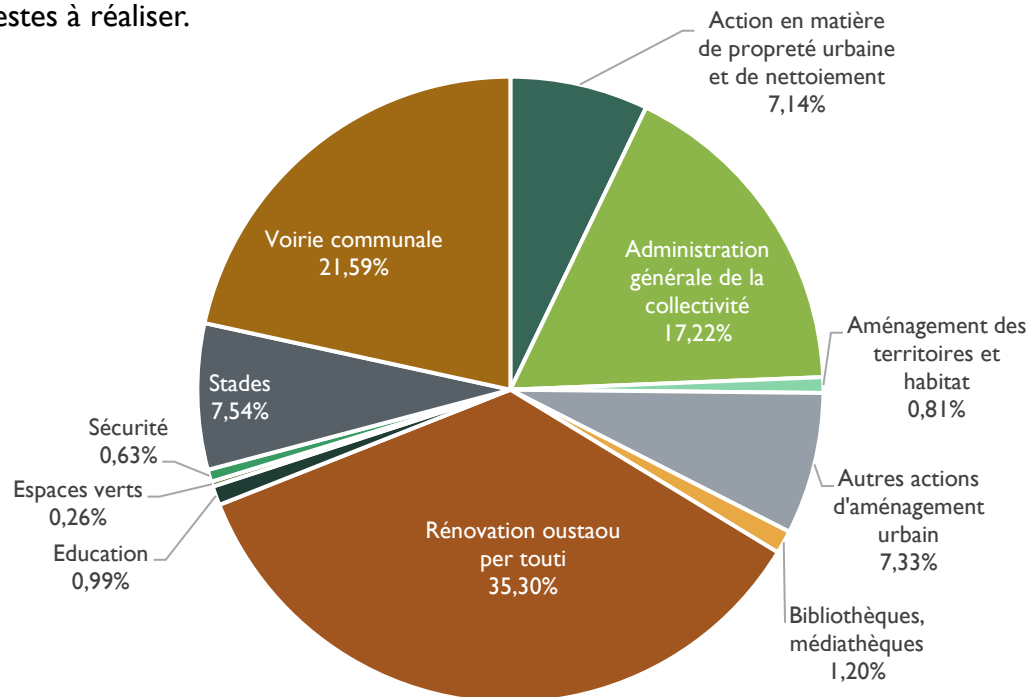
083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2025, les crédits totaux dédiés aux dépenses d'équipement s'élèveront à 1 444 k€, dont 95 k€ de restes à réaliser.

Il est à noter qu'une enveloppe de 549 K€ a été inscrite au chapitre 21 et ne sera pas réalisée. Elle a servi seulement à équilibrer notre section d'investissement.

A périmètre constant nos dépenses d'équipement s'élèvent à 800 K€ hors restes à réaliser.



Lieu	Opération	BP 2025
L'oustaou per touti	Rénovation énergétique + tatamis	210 000,00
EPI	Equipement de protection individuel	4 200,00
ADAP	petits équipements	3 000,00
Locations	Mise en conformité suite au changement de locataire	1 500,00
Parcours de santé	Aire de jeux parcours de santé	35 000,00
Stade	Eclairage du Stade	10 000,00
Divers	Véhicules - balayeuse	80 000,00
Cantine Jules Ferry	Cellule refroidissement portage de repas	4 000,00
Divers	Plantations arbres	2 000,00
Ecole Maternelle	Video projecteur	3 000,00
Cantine Jules Ferry	Mobiliers petits	1 000,00
Cantine Jules Ferry	Portes cuisine	4 300,00
Divers	Renouvellement parc informatique	2 000,00
Médiathèque	Mobiliers	15 000,00
Divers	Achats de matériels et équipements	5 000,00
Divers	Achats de terrains	20 000,00
Oliverons	Renforcement réseau électrique+telecom	37 500,00
Défense incendie	Renouvellements	10 000,00
Divers	Frais études	8 000,00
Chemins	Entretiens des chemins communaux + mur de soutènement	200 000,00
voirie	relevé géomètre et plan topo	10 000,00
Espace verts	Aspirateur à feuille	9 000,00
Stade	Arrosage drop zone	9 000,00
Village	Panneaux de signalisation adressages	4 000,00
PM	Amende de police (sortie du village)	10 000,00
PM / Voirie	Equipement de voirie SH + SV	7 000,00
Urbanisme	Modifiacation simplifiée du PLU (ex zone NB)	10 080,00
CCFF	Radio pour véhicule	2 200,00
Police municipale	Terminal PVE	800,00
SLP	Adhésion	45 000,00
Sous ville	mur de soutènement	37 420,00
		800 000,00

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre correspondent également aux travaux en régie pour 150 k€ et à l'amortissement des subventions d'investissement reçues pour 35 k€.

La reprise par anticipation du résultat de fonctionnement de l'année 2024 se monte à 413 k€.

AR Prefecture

083-218300325-20250306-DELIB202503F-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025

LE BUDGET ANNEXE

Chapitre	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	30 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	1 926,47 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		35 026,47 €
023	Virement à la section de fonctionnement	766 675,39 €
042	Opération d'ordre transfert entre sections	1 386,82 €
Total des dépenses d'ordre		768 062,21 €
Total		803 088,68 €

Chapitre	Libellé	BP 2025
75	Autres Produits de gestion courante	1 10 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 10 000,00 €
002	Résultat reporté	693 088,68 €
Total		803 088,68 €

Chapitre	Libellé	BP 2025
16	Emprunts	19 176,73 €
21	Immobilisations corporelles	100 000,00 €
Total		119 176,73 €

Chapitre	Libellé	BP 2025
16	Emprunts	150 000,00 €
001	Résultat reporté	262 462,21 €
Total des recettes réelles d'investissement		412 462,21 €
040	Opération d'ordre transfert entre sections	1 386,82 €
021	Virement de la section de fonctionnement	766 675,39 €
Total des recettes d'ordre		768 062,21 €
Total		1 180 524,42 €

Il est proposé de faire une reprise anticipée des résultats 2024 en recette comme suit :

- Résultat de fonctionnement au compte 002 pour 693 088,68 €,
- Résultat d'investissement au compte 001 pour 262 462,21 €.

Les dépenses d'investissement pour 100 000 € permettront de finaliser l'achat de terrain et les travaux d'aménagements pour le camping qui seront financés par un emprunt pour l'intégralité des terrains et travaux, soit 150 000 €.